

---

## **Désignation de fonctionnaires généraux en qualité de mandataires - WBE**

**Décision WBE 07-05-2020**

**M.B. 22-12-2020**

Par décision du Conseil WBE du 17 décembre 2020, Monsieur Olivier DOYEN est désigné dans la fonction à mandat de Directeur général de la Direction générale des Bâtiments et de la logistique jusqu'au 30 septembre de l'année qui suit l'année au cours de laquelle est intervenue la prestation de serment des membres d'un nouveau Gouvernement faisant directement suite au renouvellement du Parlement, soit jusqu'au 30 septembre 2025 inclus.

Par décision du Conseil WBE du 17 décembre 2020, Madame Catherine GUISSSET est désignée dans la fonction à mandat de Directrice générale de la Direction générale du Pilotage et des affaires pédagogiques jusqu'au 30 septembre de l'année qui suit l'année au cours de laquelle est intervenue la prestation de serment des membres d'un nouveau Gouvernement faisant directement suite au renouvellement du Parlement, soit jusqu'au 30 septembre 2025 inclus.

Par décision du Conseil WBE du 17 décembre 2020, Monsieur Manuel DONY est désigné dans la fonction à mandat de Directeur général de la Direction générale des Personnels de l'Education jusqu'au 30 septembre de l'année qui suit l'année au cours de laquelle est intervenue la prestation de serment des membres d'un nouveau Gouvernement faisant directement suite au renouvellement du Parlement, soit jusqu'au 30 septembre 2025 inclus.

Par décision du Conseil WBE du 17 décembre 2020, Monsieur Michel CORNELIS est désigné dans la fonction à mandat de Directeur général de la Direction générale Organisation et Finances jusqu'au 30 septembre de l'année qui suit l'année au cours de laquelle est intervenue la prestation de serment des membres d'un nouveau Gouvernement faisant directement suite au renouvellement du Parlement, soit jusqu'au 30 septembre 2025 inclus.

Par décision du Conseil WBE du 17 décembre 2020, Monsieur Philippe LESNE est désigné dans la fonction à mandat de Directeur général de la Direction générale Stratégie et Innovation jusqu'au 30 septembre de l'année qui suit l'année au cours de laquelle est intervenue la prestation de serment des membres d'un nouveau Gouvernement faisant directement suite au renouvellement du Parlement, soit jusqu'au 30 septembre 2025 inclus.